

### **La prise d'Alger**

ou l'expédition d'Alger est une campagne militaire livrée de juin à juillet 1830 par la France contre la Régence d'Alger. Elle conduit à la chute de la ville après plusieurs batailles et un bref siège et constitue le premier épisode de la conquête de l'Algérie par la France.

-25 mai : départ de Toulon

-14 juin : débarquement de Sidi Ferruch

-19 juin : bataille de Staoueli (première attaque)

-24 juin : bataille de Sidi Khalef

Alger est prise le 5 juillet, sans combat, le Dey n'ayant plus d'autre ressource que de signer une capitulation dans laquelle il s'efforce de sauvegarder les lois et coutumes de ses sujets. Charles X compte d'ailleurs utiliser cette victoire pour renforcer sa légitimité de roi de France, à l'intérieur du pays, et faire plus facilement passer ses 4 ordonnances de Saint Cloud. Mais il est renversé le 31 juillet (Trois Glorieuses).

### **Les «Trois Glorieuses»**

La Révolution de Juillet, à la faveur de laquelle un nouveau régime, la monarchie de Juillet, succède à la Seconde Restauration, se déroule sur trois journées, les 27, 28 et 29 juillet 1830, appelées « Trois Glorieuses ».

Après une longue période d'agitation ministérielle puis parlementaire, le roi Charles X tente un coup de force constitutionnel par ses ordonnances de Saint-Cloud du 25 juillet 1830. En réaction, un mouvement de foule se transforme rapidement en révolution. Le peuple parisien se soulève, dresse des barricades dans les rues, et affronte les forces armées, au cours de combats qui font environ un millier de morts. Charles X et la famille royale fuient Paris. Les députés libéraux, majoritairement monarchistes, prennent en main la révolution populaire et, au terme de l'« hésitation de 1830 », conservent une monarchie constitutionnelle, au prix d'un changement de dynastie.

La maison d'Orléans, branche cadette de la maison de Bourbon, succède à la branche aînée ; Louis-Philippe 1er est proclamé « roi des Français » et non plus « roi de France ». Dans la nuit du 30 au 31 juillet, le roi et la Cour se retirent à Rambouillet, et, le 30 juillet, une proclamation rédigée par Thiers préconise l'appel à Louis-Philippe d'Orléans, qui, le 31 juillet, reçoit les fonctions de lieutenant général. Le 2 août, le roi Charles X abdique.